

Émile Valère Rivière et la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique

Émile Valère Rivière and the Recognition of Prehistoric Cave Art

Amélie MARTINEZ

Résumé : Alors que la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est au cœur des débats à la fin du XIX^e siècle, É. Rivière s'est attaché à prouver son authenticité auprès de ses confrères. Sa découverte de la grotte de la Mouthe en 1895 est un élément décisif permettant de faire basculer les mentalités. Au cours de cet article, nous avons démontré le rôle significatif de cette bataille intellectuelle.

Mots-clés : É. Rivière, la Mouthe, art pariétal, reconnaissance de l'art pariétal, XIX^e siècle, archéologie, histoire, histoire des sciences, historiographie.

Abstract: At a time when the recognition of prehistoric cave art was at the heart of debates at the end of the 19th century, É. Rivière set out to prove its authenticity to his colleagues. His discovery of La Mouthe cave in 1895 was a decisive factor in turning the tide. In the course of this article, we have demonstrated the significant role played by this intellectual battle.

Keywords: É. Rivière, La Mouthe, cave art, recognition of cave art, 19th century, archaeology, history, history of science, historiography

INTRODUCTION

La reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est un long processus qui – entamé à la fin du XIX^e siècle à la suite de la découverte des peintures de la grotte Chabot (Ardèche), en 1878, et d'Altamira (Espagne), en 1879 – s'achève en 1902 au cours du congrès de Montauban. Pendant cette période, de nombreuses découvertes conduisent les préhistoriens à travailler sur cette reconnaissance. La mise au jour des gravures de la grotte de la Mouthe (Dordogne) en 1895 est un élément majeur qui conduit É. V. Rivière (1835-1922) à prendre part aux réflexions et aux débats liés à la reconnaissance d'un art pariétal préhistorique. Cette période est marquée par de nombreux échanges, parfois vifs, entre les partisans et les détracteurs d'une attribution préhistorique de ces figures. É. Rivière et d'autres confrères vont s'illustrer dans ces débats en faveur de l'ancienneté de cet art. Par

la force de leurs arguments et de leurs démonstrations, un nombre important de préhistoriens se sont ralliés à leurs recherches avant que cette affirmation ne fasse enfin sens pour le plus grand nombre. Les découvertes des figures de la grotte d'Altamira et de la grotte Chabot, puis de Pair-non-Pair (Gironde), en 1881, de Marsoulas (Haute-Garonne), en 1897, et enfin des Combarelles (Dordogne) et de Font-de-Gaume (Dordogne), en 1901, contribuent à la reconnaissance officielle de 1902.

Pour écrire cet article, il a été nécessaire de trouver des sources et de les étudier. Cela permet de comprendre pourquoi la découverte de la grotte de la Mouthe est un moment déterminant de la carrière d'É. Rivière. Il met en évidence son insertion dans les réseaux savants de la fin du XIX^e siècle, notamment par ses relations avec M. Féaux (1851-1934), qui lui ont permis de financer ses recherches et d'obtenir des résultats probants. La mise au jour de la lampe de la Mouthe en 1899 lui a permis d'appuyer ses analyses (Rivière, 1899a et 1899b). Toutes ces

découvertes ont contribué aux débats liés à la reconnaissance d'un art pariétal préhistorique avant d'aboutir à son authentification en 1902.

1. MÉTHODE DE RECHERCHE

Ce travail s'inscrit dans la continuité des recherches effectuées dans le cadre d'un mémoire de master 2 (Martinez, 2002). Il a fallu recenser et consulter toutes les publications relatives aux travaux d'É. Rivière, mais aussi l'ensemble de ses productions scientifiques. En l'absence de carnets de recherches, il était plus difficile de comprendre ses raisonnements et les cheminements de sa pensée. Au fil des lectures et du tri, de nouvelles sources se révélaient sans pour autant être toujours accessibles. L'analyse des sources a été faite à l'aide d'un tableur. Cela a permis de mieux identifier les réseaux dans lesquels É. Rivière s'intégrait, tout en identifiant la place qu'a pu occuper la grotte de la Mouthe dans les débats relatifs à la reconnaissance de l'art pariétal. La lecture des travaux de M. Groenen et d'A. Hurel a permis de mieux appréhender le contexte dans lequel les travaux d'É. Rivière se situent. L'objectif étant de mieux saisir l'implication de ce dernier dans les débats liés à la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique.

2. MISE EN CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTE DE LA MOUTHE

Située sur la commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), la grotte de la Mouthe s'insère dans un secteur caractérisé par la profusion de vestiges préhistoriques. L'entrée de la grotte se trouve à quelques kilomètres de sites majeurs de la vallée de la Vézère, tels que les abris de Cro-Magnon, du Poisson ; des gisements de la Micoque, du Moustier et des grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume. La richesse archéologique de la région en fait un espace de fouille privilégié pour les préhistoriens de la fin du XIX^e siècle. C'est dans ce contexte, qu'É. Rivière quitte la Provence, laissant derrière lui ses fouilles dans les grottes de Grimaldi et ses recherches au mont Bégo, et, en 1887, décide de se rendre en Dordogne pour y entamer de nouvelles fouilles (Rivière, 1897a et 1897c). Entre 1887 et 1895, le préhistorien y effectue de nombreux séjours (Rivière, 1902a) et y fouille plusieurs sites tels que « les gisements classiques de Cro-Magnon, des Eyzies, de Laugerie-Haute, [de] Laugerie-Basse, [de] Gorge-d'Enfer, de la Madeleine, du Moustier, etc., [qu'il] ne connaissai[t] pas encore » (Rivière, 1897a). Il manque de peu de découvrir les gravures de la grotte des Combarelles en fouillant le couloir droit entre 1891 et 1894 (Rivière, 1909), alors que les figures, mises au jour par É. Cartailhac, H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony en 1901, sont situées plus profondément dans celui de gauche.

Quelques années plus tard, un habitant du village indique à É. Rivière un abri aménagé situé dans le hameau de la Mouthe. Lors de sa première visite de la cavité, le 8 septembre 1894, le préhistorien récolte, dans des foyers « quaternaires » encore en place, des silex associés à des coquilles marines. Il souhaite dès lors entreprendre des fouilles dans cette grange, mais, alors qu'il a obtenu les autorisations nécessaires à l'engagement des fouilles, le propriétaire réalise des travaux de terrassement qui bouleversent les couches archéologiques du porche (Groenen, 1994). À la suite de cette opération, un interstice mesurant trente-sept centimètres de haut pour soixante-deux de large est dégagé (Rivière, 1897a).

Quelques mois plus tard, le 11 avril 1895, É. Rivière est averti par ses correspondants épistolaires, É. et G. Berthoumeyrou, qu'ils se sont introduits dans la grotte et y ont découvert des gravures à une « centaine de mètres » de l'entrée (Rivière, 1897a). Au regard des sources disponibles, il est possible que les Berthoumeyrou, accompagnés d'A. Laborie, y aient pénétré quelques jours auparavant, ce dont témoignerait l'inscription « 8 avril 1895 » présente dans la grotte (Petrognani, 2018). Issus d'une famille d'entrepreneurs des Eyzies, les Berthoumeyrou étaient déjà connus pour leur contribution, en 1868, aux découvertes du site de Cro-Magnon, que F. Berthoumeyrou avait signalées à É. Lartet qui, par la suite, allait fouiller le site (Groenen, 1994).

Quoi qu'il en soit, É. Rivière, « empêché de [se] rendre à la Mouthe par l'imminence d'un deuil des plus douloureux » (Rivière, 1897a), ne va sur place que deux mois plus tard pour constater la découverte. É. Rivière ne le précise pas à ses confrères, mais ce deuil est lié à la perte d'une de ses filles. Cette information, communiquée oralement par ses ayants droit à l'équipe travaillant dans la grotte de la Mouthe en octobre 2021, a été confirmée par l'acte de décès de la jeune femme, retrouvé dans les archives (Martinez, 2022). Cet élément permet de comprendre pourquoi É. Rivière tarde à constater la découverte.

Une fois sur place, il est saisi par son importance et cherche à entamer des fouilles afin de prouver l'authenticité des figures. Cependant, il est très vite confronté aux avis mitigés de ses confrères qui lui déconseillent une telle entreprise. Le ministère de l'Instruction publique et l'Académie des sciences ne lui accordent plus les crédits nécessaires pour effectuer ses recherches. Il se tourne alors vers les sociétés savantes (Martinez, 2022) et comprend rapidement que les fouilles sont la clé de la reconnaissance.

Dès le mois de juin 1895, É. Rivière entreprend de vérifier l'authenticité des gravures de la Mouthe. Il effectue cette démarche pour le compte de l'Académie des sciences, à la demande d'A. Baubrée et d'H. Fizeau (Rivière, 1897a et 1897c). Pour ce faire, il demande à ses ouvriers de creuser une tranchée pour atteindre les premières gravures. Il en profite pour collecter le mobilier archéologique encore présent dans les sédiments et remarque que les gravures se prolongent sous la couche sédimentaire (Rivière, 1897a). Cet élément le conforte

dans ses convictions. Rivière fait dégager méthodiquement les gravures pour acquérir la certitude de leur authenticité. À la suite de cette visite, il acquiert « la notion que la grotte préhistorique de La Mouthe avait été occupée à plusieurs époques préhistoriques » (Rivière, 1897a). Il profite de cette même exploration pour réaliser « l'estampage d'un dessin gravé représentant un animal qui offre la plus grande ressemblance avec le bison ou aurochs (*Bos priscus*) » (Rivière, 1897a), qu'il dévoile à l'Académie des sciences.

Lors de sa présentation, les figures sont jugées trop esthétiques, et la commission administrative préfère demander à A. Gaudry de produire son propre rapport. Ce dernier ne se prononce pas en la défaveur d'une reconnaissance, mais ne voit pas l'utilité de fouiller l'ensemble de la cavité (Rivière, 1897a). Dans le compte rendu d'une communication faite aux membres de la Société anthropologique de Paris (SAP), É. Rivière défend l'intérêt de fouiller la grotte de la Mouthe en profondeur. Il affirme que les restes fauniques retrouvés attestent d'une occupation humaine. Il souhaite engager une fouille méthodique de grande envergure, couplée à une exploration approfondie de la grotte. Son objectif est de pouvoir étudier l'ensemble des gravures (Rivière, 1897a). Néanmoins, A. Gaudry ne néglige pas totalement l'intérêt des gravures, comme il l'explique : « Le seul intérêt de la grotte de la Mouthe est la question des gravures murales, car sans doute les autres découvertes n'apprendront rien de bien précis. » Cet élément prouve que la communauté préhistorienne n'est pas entièrement fermée à l'éventualité de l'authenticité d'un art pariétal paléolithique, sans être prête toutefois à mener à terme les recherches conduisant à une validation de cette hypothèse.

L'Académie, comme le Muséum national d'histoire naturelle, cesse de financer le préhistorien : pour continuer ses fouilles, É. Rivière doit trouver de nouveaux fonds et se dirige vers des sociétés savantes locales.

3. IMPACT DES RELATIONS AVEC M. FÉAUX

À partir de l'automne 1896, É. Rivière se voit attribuer des subventions par la Société historique et archéologique du Périgord (SHAP). Leur montant est fixé à la suite d'une excursion effectuée le 10 août 1896 par MM. de Roumejoux, de Fayolle, Aublant, Durand, Féaux et le Dr Ladevi-Roche, membres de la SHAP. Les résultats obtenus lors de cette visite ont un impact déterminant dans cette nouvelle dotation : un financement réitéré l'année suivante pour une valeur de trois cents francs, sans engagement pour les années à venir et sous condition qu'une partie du mobilier retrouvé soit envoyée dans le musée tenu par la société savante. Un engagement qu'É. Rivière n'honorera pas. À la suite de cette expédition, M. Féaux rédige un rapport où il fournit de nombreux renseignements liés aux méthodes de travail d'É. Rivière, à l'accessibilité des gravures, à l'éclairage à

la bougie et sur la perception des distances par les explorateurs de la cavité, relativisant ainsi la distance à laquelle les premières gravures se trouvent (Féaux, 1896).

Il rappelle que l'entrée de la grotte est restée longtemps obstruée, empêchant quiconque de s'y introduire et d'y réaliser des gravures ou des peintures. Il souligne le fait que la faune représentée a disparu et que sa représentation n'a pu être faite que par des personnes l'ayant côtoyée. Pourtant, la « supposition d'une supercherie commise depuis la découverte de la caverne » (Féaux, 1896) plane toujours. Face à cette interrogation, il se montre pragmatique en affirmant qu'aucune personne n'aurait pu exécuter les figures en raison de la trop faible distance entre le sédiment argileux et la voûte de la grotte. Enfin, il utilise comme argument la couleur identique entre la paroi et la gravure indiquant une réalisation ancienne. Une gravure fraîche aurait laissé une trace plus claire. M. Féaux s'appuie sur les thèmes représentés pour établir un parallèle entre l'art mobilier et les gravures des parois. Ces similitudes lui permettent d'affirmer que la découverte d'É. Rivière est authentique, il ajoute que ce sont « les mêmes mains qui les ont faites, on y retrouve la même hardiesse de lignes et d'attitudes parfois réellement artistiques » (Féaux, 1896). Enfin, « cette découverte ne restera pas isolée », comme le prouve par la suite la découverte des grottes de Font-de-Gaume et des Combarelles (1901). Tous ces éléments permettent à M. Féaux d'appuyer la demande d'un financement le plus élevé possible pour les recherches d'Émile Rivière à la Mouthe, car cela contribuerait à « encourager des recherches qui intéresseraient le monde savant tout entier », puisqu'« il s'agit également de la renommée de notre pays, la terre classique de l'archéologie préhistorique » (Féaux, 1896). La lecture de ce rapport met en évidence l'implication de M. Féaux dans les demandes d'appui financier pour É. Rivière, ainsi que sa participation aux recherches liées à la question de l'authenticité de l'art pariétal préhistorique à la fin du XIX^e siècle.

Grâce à ces financements de 1897, É. Rivière a déjà effectué sept campagnes de fouilles. Néanmoins, le manque de diffusion des résultats et l'absence de dons auprès du musée de la SHAP, entre 1900 et 1905, contribuent à la dégradation de ses relations avec ses membres. En 1905, il tente d'obtenir, sans succès, un nouveau fond auprès de la société en invitant membres à participer au premier Congrès préhistorique de France.

4. LES RÉSULTATS DE SES FOUILLES ET RELEVÉS

Le rapport de M. Féaux offre un regard extérieur sur les méthodes de fouilles d'É. Rivière (Féaux, 1896). Il décrit certains des protocoles mis en place, tels que le tamisage des restes de terre, effectué par les ouvriers, avant leur évacuation vers l'entrée. Le mobilier retrouvé est abondant et de nature plurielle (Féaux, 1896) : industrie lithique, restes fauniques et pièces issues de l'indus-

trie sur bois de renne. Les gravures se trouvent dans les parties profondes de la cavité. Les pigments décrits sont attribués au charbon et à l'ocre (Féaux, 1896). M. Féaux observe les figures et rapporte à ses confrères leur aspect exceptionnel. Il établit une grille de lecture des éléments afin d'en prouver l'authenticité. Pour mener à bien ses recherches, É. Rivière diversifie les approches, mêlant sciences humaines et sciences exactes. Il s'appuie sur un ensemble de comparaisons entre le matériel lithique et archéozoologique découvert dans les sédiments en place, qu'il complète par des analyses chimiques lorsque cela est possible. La datation des gravures repose sur une analyse de la stratigraphie et des éléments qui s'y trouvent, grâce à la comparaison du mobilier retrouvé dans les différentes couches. Cela permet à É. Rivière de proposer une première datation et d'établir un lien entre les éléments découverts.

Le principal atout de la grotte de la Mouthe réside dans la qualité de sa stratigraphie : les couches sont intactes et recouvrent les gravures (Rivière, 1897a). Ces dernières constituent le point central des recherches d'É. Rivière à la Mouthe. Pour parfaire son étude, il fait réaliser une coupe stratigraphique mesurant deux mètres de haut, proche de l'entrée de la cavité, lui permettant de distinguer deux périodes d'occupation : Paléolithique et Néolithique. Comme nous l'avons expliqué, É. Rivière est d'ores et déjà persuadé de l'authenticité de sa découverte, mais il lui manque encore l'appui de ses confrères. Pour ce faire, il organise de nombreuses visites de la grotte, afin qu'ils puissent y observer la stratigraphie et les gravures. Parmi ces visiteurs, on compte É. Cartailhac qui se rend sur place au mois d'août 1898 et reconnaît leur authenticité. Dans leur correspondance, É. Rivière lui fait part de l'envoi de planches de relevés, mais aussi de la publication de ses recherches dans des revues scientifiques, telles que *L'Homme préhistorique* ou *L'Anthropologie*.

Ses premières études des gravures du mont Bégo en 1877 ont probablement participé à ce qu'É. Rivière saisisse rapidement l'importance de sa découverte. Au cours de son expédition sur ce site, il attribue très vite les gravures à l'âge du Bronze (Rivière, 1878 ; Cataldi, 2019). Il expose ses travaux et sa méthode auprès des membres de l'Association française pour l'avancement des sciences. Cette expédition a un impact retentissant sur son appréhension des gravures de la Mouthe et sur ses campagnes de relevés à venir. Elle lui permet de s'exercer aux différentes techniques de relevé et de moulage, telles que la lottinoplastie (Cataldi, 2019). Une technique qu'il réutilise à la Mouthe, mais qui s'est malheureusement révélée trop invasive, dégradant certaines gravures. On peut citer à ce propos le rapport réalisé en 2018 par l'équipe de recherche de la grotte de la Mouthe : « Si les publications d'Émile Rivière ne présentent pas d'inventaire total, elles offrent des descriptifs successifs qui ont mis l'accent sur certaines figures, et ont conduit notamment à trois moulages effectués rapidement après la découverte [...]. Chacun de ces moulages, de grande taille (1 m à 1,5 m d'envergure chacun), a hélas laissé des traces encore très

perceptibles aujourd'hui » (Djema *et al.*, 2019). Ces moulages ont été commandés par le ministère de l'Instruction publique et sont présentés au grand public lors de l'Exposition universelle de 1900 (Rivière, 1905). Le relevé papier est un autre moyen de restitution des gravures. Il permet aux préhistoriens de diffuser leurs découvertes et de lancer les débats. Il est central dans l'étude de la grotte de la Mouthe car, à une époque où la photographie est encore difficile d'accès, il reste une solution intéressante et moins onéreuse. Néanmoins, les qualités artistiques du dessinateur peuvent avoir un impact sur la restitution des figures. À la fin du XIX^e siècle, le relevé pariétal en est encore à ses débuts, et aucune technique performante n'a encore été développée. Il faut attendre les travaux de l'abbé Breuil pour que les questions techniques liées au relevé de l'art pariétal prennent tout leur sens. Lors de son premier relevé à la Mouthe, É. Rivière choisit de restituer la gravure du « bison de la découverte ». À partir du 1^{er} octobre 1900, le préhistorien embauche le jeune abbé Breuil pour réaliser quelques relevés. À ce jour, la grotte de la Mouthe conserve encore sur ses parois des traces du passage d'H. Breuil (Hurel, 2014). Les relevés présentés en 1901 sont sûrement issus du travail de Breuil. Ils sont d'une grande qualité et permettent de restituer une part importante des travaux réalisés.

Enfin, É. Rivière choisit de photographier certaines figures. Cette nouvelle technique onéreuse demande des compétences spécifiques, mais elle peut contribuer à restituer la réalité du terrain. Les conditions d'éclairage liées à la prise de vue nécessitent l'utilisation de 150 bougies et d'un temps de pause estimé de cinq à six heures (Rivière, 1897a). C. Durand l'assiste dans cette mission (Rivière, 1897a). Les résultats ne sont pas toujours lisibles, mais cela lui permet de communiquer ses résultats au reste de la communauté scientifique, notamment grâce aux *Bulletins de la Société anthropologique de Paris* en 1897.

5. LA DÉCOUVERTE DE LA LAMPE DE LA MOUTHE

Si de plus en plus de préhistoriens s'accordent à dire que les éléments découverts dans la grotte de la Mouthe concordent avec une attribution des gravures au Paléolithique, la question de l'éclairage représente toujours un obstacle à la reconnaissance. L'excavation de la lampe de la Mouthe (29 août 1899) par É. Rivière et deux de ses ouvriers marque un nouveau tournant dans la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique. Cet objet a été trouvé dans un foyer magdalénien situé à une vingtaine de mètres de l'entrée de la cavité (Rivière, 1899a, 1899b, 1905). La partie interne, façonnée dans un morceau de grès rouge, est couverte de résidu de combustion (Rivière, 1899a et 1899b), tandis que la partie externe est gravée d'une tête de bouquetin semblable à celle présente dans la salle de la Hutte (Rivière, 1905). Lors de sa mise au jour, la lampe a été brisée en quatre morceaux, dont seuls trois ont pu être retrouvés et assemblés. Cette découverte balaye les argu-

ments relatifs à une absence d'éclairage anthropique pour peindre et graver les parois des grottes. Elle permet de mieux comprendre les modes d'éclairage utilisés par les populations paléolithiques pour investir ces espaces souterrains, tout en expliquant l'absence de traces de suie sur les parois. Du fait de leur petite taille, ces lampes sont très mobiles (Groenen, 2017) et permettent d'éclairer la paroi lors de la réalisation des figures. É. Rivière demande au chimiste M. Berthelot (1827-1907) d'analyser les résidus de matières organiques brûlées retrouvés dans le creuset de la lampe et conclut à l'utilisation de graisse animale (Rivière, 1901).

Grâce à la découverte de la lampe de la Mouthe, les productions pariétales paléolithiques prennent un sens nouveau, réaffirmant leur authenticité. Cette lampe fait écho aux questions soulevées par É. Harlé dans le rapport publié à la suite de la découverte des figures peintes de la grotte d'Altamira, où la problématique de l'éclairage en milieu souterrain au Paléolithique était déjà centrale. Beaucoup s'interrogeaient alors sur la possibilité de l'utilisation de torches, car le rayon lumineux des lampes semblait réduit (Groenen, 2017).

Les similitudes entre le bouquetin gravé sur la lampe de la Mouthe et celui de la paroi de la salle de la Hutte ont joué un rôle déterminant dans la reconnaissance de l'art pariétal, car elles permettent de faire le lien entre les gravures des parois et l'art mobilier. Au cours des années suivantes, les redécouvertes de lampes se multiplient en France, car beaucoup d'archéologues ne les avaient jusque-là pas identifiées en tant que telles (Groenen, 1994).

Cette découverte permet de faire un nouveau pas vers la reconnaissance généralisée de l'art pariétal préhistorique. Il faut cependant attendre 1902 pour que des préhistoriens tels qu'É. Cartailhac reconnaissent publiquement l'existence d'un art pariétal paléolithique.

6. UN LENT CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE DE 1902

La grotte de la Mouthe est loin d'être un cas isolé. En 1896, F. Daleau fait part à É. Rivière de sa découverte de la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), ornée de figures d'animaux gravés que son inventeur attribue au Solutréen (Rivière, 1897a). À la différence de la Mouthe, Pair-non-Pair bénéficie de la visite de G. de Mortillet, éminent préhistorien de l'époque, qui semble reconnaître l'ancienneté des gravures et les attribue au Magdalénien (Rivière, 1897b). Le fait que la cavité soit mieux éclairée que celle de la Mouthe joue en la faveur de la reconnaissance de l'authenticité de ses figures, mais c'est la découverte des figures de la grotte d'Altamira qui est l'élément permettant d'amorcer ce processus de reconnaissance de l'art pariétal préhistorique. À la suite de cette découverte, É. Harlé est envoyé sur place pour constater l'authenticité des figures et publie en 1881 un rapport où il plaide en la faveur d'une production récente (Harlé, 1881). Son

texte est largement diffusé au sein de la communauté préhistorienne. Peu à peu, les travaux d'É. Rivière sont reconnus par ses confrères, et le ministère de l'Instruction publique ne tarde pas à lui confier une étude cette grotte (Féaux, 1896), une expédition qu'il ne mènera pas. Ce sont finalement É. Cartailhac et H. Breuil qui s'y rendent en 1902 pour le compte de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Hurel, 2014).

De fait, É. Rivière avait connaissance de ce document, dont il reprend et contre certains arguments en s'appuyant sur ses travaux dans la grotte de la Mouthe. L'ensemble de ces découvertes en milieu souterrain interroge la communauté scientifique de l'époque, sans pour autant créer de véritable consensus.

L'année 1901 constitue un tournant décisif pour les préhistoriens : ils sont de plus en plus à s'intéresser à la reconnaissance de cet art. Si lors de la découverte d'Altamira, É. Cartailhac s'était rangé du côté des opposants à une attribution préhistorique des peintures, il change radicalement de position. Cela s'explique notamment par les découvertes qu'il fait en Dordogne au côté de l'abbé Breuil en 1901. Le groupe composé de H. Breuil, É. Cartailhac, L. Capitan et D. Peyrony entreprend des recherches archéologiques et fait la découverte des gravures de la grotte des Combarelles (Hurel, 2014). À partir de ce moment, un processus général de reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est enclenché par É. Cartailhac et H. Breuil. Peu de temps après, l'instituteur D. Peyrony trouve les peintures de la grotte de Font-de-Gaume. Très rapidement, il prévient H. Breuil et É. Cartailhac et les y conduit (Hurel, 2014). Pour s'assurer de garder la priorité scientifique de la découverte, ils s'engagent dans la rédaction d'un article à propos de la grotte (Hurel, 2014).

À la suite de ces découvertes, É. Cartailhac publie son texte demeuré le plus célèbre : « Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne, mea-culpa d'un sceptique », dans la revue *L'Anthropologie*, en 1902, où il s'engage en faveur de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique. Le choix de cette formule sonne comme un aveu où É. Cartailhac reconnaît publiquement s'être trompé sur l'authenticité des peintures de la grotte d'Altamira. Il appuie l'évolution de sa pensée sur l'excavation et l'observation des grottes de Pair-non-Pair et de la Mouthe, tout en reconnaissant que son jugement était altéré par l'appréhension que ces œuvres d'art soient en réalité une supercherie « des cléricaux espagnols » (Cartailhac, 1902). Par le biais de cette publication, il met en avant les arguments en faveur de l'authenticité de l'art pariétal, annonçant les prémices des débats du congrès organisé quelques mois plus tard par l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) à Montauban.

Au cours de cet événement, un second virage s'amorce lors des réunions de la section 11 (anthropologie) où la préhistoire trouve une place dominante. É. Rivière, alors président de section (AFAS, 1902), s'exprimant peu, alors que de nombreux participants abordent le thème de l'art pariétal malgré certaines réticences. Un grand nombre de chercheurs présentent leurs découvertes et de nouveaux

sites sont mis en avant, tels que la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne) dont les œuvres sont réalisées à la sanguine (Régnauld, 1902) ; tandis que d'autres font l'objet d'un approfondissement, tel celui de Pair-non-Pair (Daleau, 1902).

La lecture des comptes rendus issus de ce congrès permet de dégager des figures directrices qui s'illustrent tant par la quantité de leurs prises de parole que par la pluralité de leurs sollicitations scientifiques. À cet égard, H. Breuil et É. Cartailhac sont régulièrement appelés par leurs confrères pour valider leurs découvertes. Les deux hommes abordent des sujets variés, dépassant les frontières de la France métropolitaine, les amenant à intervenir de plus en plus souvent dans les discussions. É. Rivière est également un préhistorien de référence, comme en témoigne l'invitation de F. Régnauld à visiter la grotte de Marsoulas en 1898 pour y établir des datations avec D. Cau Dauban. Les trois hommes, bien qu'appartenant à des cercles scientifiques différents, s'engagent un peu plus dans la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique, donnant à ces nouvelles découvertes une place importante dans les discussions scientifiques. Enfin, les lampes découvertes dans les cavités confirment l'utilisation d'un éclairage portatif dégageant peu de fumée. De fait, la question de la reconnaissance de l'art pariétal reste le sujet principal de cette session.

Cependant, il reste difficile de faire admettre en 1902 l'authenticité de cet art à l'ensemble des membres de la communauté préhistorienne. Certains, comme É. Massénat, s'expriment en sa défaveur, estimant que ses confrères identifient à tort les représentations à une faune paléolithique. À cela s'ajoute le fait que selon lui la qualité du trait n'est pas équivalente à celle de l'art mobilier (Massénat, 1902). Tout au long de son argumentaire, il reprend les différentes questions abordées par les préhistoriens concernant un authentique art pariétal. Selon É. Massénat, les grottes auraient été un lieu d'« asile sûr pendant les guerres de Religion et l'Empire » (Massénat, 1902, p. 262). Il conclut sa prise de parole par : « Nous n'hésitons pas à voir, dans ces représentations des historiques, même récentes, et nous n'acceptons pas l'interprétation qui veut rapporter à l'âge du Renne l'origine, pardonnez-moi l'expression, de ces caricatures d'animaux modernes » (Massénat, 1902, p. 262). Les discussions posées à la suite de son intervention permettent de mieux saisir l'enjeu de la controverse. É. Cartailhac se montre ferme et bienveillant à l'égard de son confrère, lui faisant savoir que dès le lendemain, il se rallierait à leur cause à la suite des visites des grottes de la Vache, des Combarelles et de Font-de-Gaume. Ainsi, le congrès de Montau-

ban illustre ce changement de mentalités, notamment au cours des expéditions organisées pour les congressistes.

À la suite de ces dernières, É. Rivière, qui jusque-là s'est peu exprimé, clôt la session par un discours actant officiellement la reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal préhistorique : « Bref, nous croyons pouvoir dire, sans être démenti par aucun d'eux, que l'antiquité paléolithique de tous les dessins gravés et peints des trois grottes de la Vache, de Font-de-Gaume et des Combarelles ne laisse désormais aucun doute dans l'esprit de nos Collègues. La détermination de l'époque à laquelle ils appartiennent, qui avait été faite par chacun des auteurs de ces découvertes dès le moment où elles ont lieu, soit en 1895, soit en 1901, est absolument confirmée » (Rivière, 1902b, p. 272).

CONCLUSION

Si l'année 1902 acte l'authenticité de l'art pariétal préhistorique par la publication du « mea culpa » d'É. Cartailhac et par la tenue du congrès de Montauban, elle marque également un tournant dans les axes de recherches d'É. Rivière. Ce dernier se concentre à présent sur d'autres thématiques, telles que la fondation en 1904, avec Paul Raymond, de la Société Préhistorique de France : une société savante entièrement consacrée à l'étude de la préhistoire. Une fois la reconnaissance de l'art pariétal actée, de nouvelles interrogations émergent : quelles étaient les intentions des artistes ? Quelle spiritualité se cache derrière ces représentations ? Cette dernière est abordée en premier lieu. En effet, n'y ayant jamais été confrontés, la vision de ces images est un choc pour les préhistoriens (Hurel, 2014).

É. Rivière est donc un acteur clé de la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique et un préhistorien reconnu de ses confrères. La découverte de la lampe de la Vache nous a permis de constater la pluridisciplinarité de ses recherches, mêlant sciences humaines et sciences exactes. Tandis que les nombreuses fouilles qu'il a engagées en Provence, en Dordogne et en région parisienne nous ont permis de constater la diversité de ses travaux.

Amélie MARTINEZ

Université Toulouse Jean-Jaurès,
Toulouse, France.
martinez.amelie.e@gmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CATALDI M. (2019) – *Découvrir, comprendre et interpréter des gravures pariétales. Une histoire de la science archéologique à travers l'histoire de l'étude scientifique du mont Bègo (1868-1947)*, thèse de doctorat, EHESS, centre Alexandre-Koyré, Aubervilliers, 496 p.
- CARTAILHAC É. (1902) – « Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. "Mea culpa" d'un sceptique », *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354
- DJEMA H., ROBERT É., LESVIGNES É. PETROGNANI S. (2019) – Enquête sur les archives in S. Petrognani (dir), *Rapport d'activité, la Mouthe 2019*, Bordeaux, ministère de la Culture, p. 11-29
- DALEAU F. (1903) – Gravures paléolithiques de la grotte de Pair-non-Pair, commune de Marcamps (Gironde), *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 786-789.
- FÉAUX M. (1896) – Grotte de la Mouthe, *Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord*, 26, p. 289-290.
- GROENEN M. (1994) – *Pour une histoire de la préhistoire : le Paléolithique, l'homme des origines*, Grenoble, éditions J. Millon, 603 p.
- GROENEN M. (2017) – Le rôle de la lumière dans l'art des grottes au Paléolithique supérieur, in C. Beaufort et M. Lebré (dir.), *Ambivalences de la lumière. Espaces, frontières, métissages*, Pau, Presses universitaires de Pau et des pays de l'Adour, p. 231-249.
- HARLÉ É. (1881) – La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne), *Matériaux pour une histoire primitive et naturelle de l'homme*, 13, p. 275-283
- HUREL A. (2014) – *L'abbé Breuil : un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS Éditions, 452 p.
- MARTINEZ A. (2022) – *Émile Rivière et les premiers temps des études préhistoriques*, mémoire de master 2, université Jean-Jaurès, Toulouse, 54 p.
- MASSÉNAT É. (1903) – Observations sur les dessins et fresques signalés à la Mouthe, Combarelles et Font-de-Gaume (près les Eyzies), in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 261-62.
- PETROGNANI S. (2018) – *La Mouthe (Dordogne), rapport de fouilles 2018*, Bordeaux, Ministère de la culture, 160 p.
- REGNAULT F. (1903) – La grotte de Marsoulas, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 1, Association française pour l'avancement des sciences, Paris, p. 245.
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie : de l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, librairie J.-B. Baillière et Fils, 337 p.
- RIVIÈRE É. (1896) – Grotte de la Mouthe, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 16, p. 32.
- RIVIÈRE É. (1897a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 1, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1897b) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 1, p. 484-490.
- RIVIÈRE É. (1897c) – Grotte de la Mouthe, *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, p. 669-687.
- RIVIÈRE É. (1899a) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 10, 1, p. 554-563
- RIVIÈRE É. (1899b) – Découvertes en Dordogne, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, p. 207-208.
- RIVIÈRE É. (1901) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 1, p. 624-626.
- RIVIÈRE É. (1902a) – Grottes du Périgord, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 917-921.
- RIVIÈRE É. (1902b) – Excursion de la section aux Eyzies, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 271-72.
- RIVIÈRE É. (1905) – *Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne)*, Paris, Schleicher Frères, 41 p.
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 6, 7, p. 376-380.

